



Nom	Représentant(e)
Luly Marie-Hélène (1 ^{re} année)	Parents
Hubert Vincent (1 ^{re} année)	Parents
Aizel Zine Eddine (1 ^{re} année)	Parents
Lehoux Louise (1 ^{re} année)	Parents
Barnouin Laure (2 ^e année)	Parents
Yacoubi Fatiha (2 ^e année)	Parents
Normandin Caroline (2 ^e année)	Parents
Benaziz Asma (2 ^e année)	Parents
Mahtali Saida	Personnel enseignant
Savignac Richard	Personnel enseignant
Kendall Kate	Personnel enseignant
Lauzon Nancy	Personnel enseignant
Smith Francine	Personnel enseignant
Perreault Isabelle	Personnel professionnel
Lapointe Line	Personnel de soutien administratif
Al-Shami Yahya foyer 501	Élèves
Isteitieh Mona-Mae 502	Élèves

1. Accueil, présentation des membres et vérification du quorum

Lorsque le quorum est confirmé, chaque membre du CÉ 2019-2020 procède à une courte présentation.

Clarification sur la présence d'un membre qui était substitut. Lors de l'assemblée générale, il y a eu ambiguïté en lien avec la durée du mandat d'un membre qui siégeait au CÉ l'année précédente. Ce dernier a manifesté le désir de laisser sa place et il y a eu nomination du substitut.

Lors de la réunion du CÉ, le point suivant a été soulevé : que les membres du CÉ auraient dû choisir le remplaçant étant donné que nous aurions dû traiter ce départ comme un départ avant la fin d'un mandat et que dans cette optique, le parent remplaçant devrait être choisi par les membres du CÉ.

Les vérifications nécessaires seront faites pour que ce point soit éclairci et fera l'objet d'un suivi à la prochaine rencontre.

2. Points - suivi

Cahiers achetés par les parents et non utilisés. Un rappel a été fait à tous les enseignants pour que les cahiers achetés soient utilisés par les élèves.

Compte rendu du CÉ du mois d'avril.

Projet éducatif : Information à la rencontre du 13 novembre 2019. Une prolongation du délai a été demandée à la CSDM et accordée. L'analyse du sondage fait par les parents et les étudiants sera envoyée aux membres du CÉ.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté en y ajoutant un point au varia :

- Portes ouvertes (présence des parents du CÉ et de l'OPP)
- Conservatoire de musique

4. Élections

Trois postes étaient à pourvoir soit la présidence, la vice-présidence et la secrétaire.

Avant les élections chaque candidat(e) a fait une brève présentation.

4.1 Présidence

Candidatures:

Madame Fatiha Yacoubi (13 votes)

Madame Louise Lehoux (4 votes)

Réélection de madame Fatiha Yacoubi.

4.2 Vice-Présidence

Candidatures :

Louise Lehoux (8 votes)

Vincent Hubert (5 votes)

Asmae Benaziz (4 votes)

Louise Lehoux a été élue.

4.3 Secrétaire

Candidature : Line Lapointe

Élue à l'unanimité

5. Adoption du compte rendu de la rencontre du mois de juin 2019

Adoption avec l'ajout suivant :

Dans les présences, nous aurions dû lire : Isabelle Perreault et Asma Benazia

Adopté à l'unanimité.

6. Lecture et adoption des règles de régie interne

On demande une mise à jour de la Régie interne en ajoutant les points suivants: (fera l'objet d'un suivi lors de la rencontre du 13 novembre 2019)

- Le logo et identification de l'école,
- L'année courante du document,
- D'y ajouter les noms des parents et la fin des mandats de chacun,
- On demande d'y insérer un exemple d'ordre du jour.
- Revoir la règle de renouvellement des mandats des parents en y apportant des clarifications pour notre Régie interne.
- Il est demandé qu'il soit mentionné qu'une seule personne soit mandatée pour transmettre les informations. À ce propos, il tout de même fait mention que les comptes rendus sont publics et que tous peuvent les consulter.
- Un bilan devrait être fait en fin d'année.
- Il a aussi été discuté que l'heure de fin du CÉ, fixée à 22h dans la Régie interne, soit respectée et que le temps alloué à chaque sujet soit aussi rigoureusement respecté.

- Mettre en évidence en début les points de suivis pour qu'ils soient traités dès le début de la réunion.

6. Discussion - membres de la communauté

Le rôle du représentant communautaire en est un de conseil, de lien avec l'école et de partage d'information sur les services offerts à la communauté.

Aucun organisme communautaire ne siège actuellement au CÉ. Une approche sera faite auprès d'un organisme (conservatoire de musique). On constate que plusieurs organismes sont très présents dans l'école, mais n'ont pas de représentant au CÉ.

La maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce sera également approchée pour faire partie de CÉ. À suivre.

7. Calendrier des rencontres

Mercredi 13 novembre 2019

Jeudi 9 janvier 2020

Jeudi 20 février 2020

Jeudi 26 mars 2020

Jeudi 30 avril 2020

Jeudi 11 juin 2020

8. Direction

Voir le point 9 – dossiers.

9. Dossiers

9.1 Budget de fonctionnement du CÉ

400\$

Les membres du CÉ doivent être en accord sur la façon dont cette somme doit être dépensée. L'assemblée offre de le mettre à la disposition des élèves. Ces derniers proposeront un projet au CÉ et, si le CÉ accepte le projet, la somme leur sera remise.

9.2 Budget de formation CÉ

400.00\$.

On demande à l'assemblée de réfléchir sur une formation qui serait intéressante pour tous. Suggestion : dépendance-écran, plans d'intervention, les troubles d'apprentissage. Il est suggéré que tous les membres du CÉ bénéficient de la ou les formations choisie(s).

9.3 Budget de l'école

Présentation des différents budgets

Fonds 1 Central – Géré par la CSDM – Salaire et avantages sociaux – structure minimale

Fonds 1 Local (école) 747 000.00\$ - Gestion de l'école